

# Photographies Students Challenge 2009

Nous vous proposons vos photos pour 4 euros TTC (la photo). Celles-ci sont en haute définition (en moyenne 3872 x 2592 pixels, 3 à 4 Mo). Se référer à la grille des tarifs en bas de page pour les quantités commandées.

## BON DE COMMANDE PHOTOS

NOM:..... Prénom: .....

N° EQUIPAGE : .....

ADRESSE :

.....

CP :.....VILLE : .....

PAYS : .....

TEL :..... E- MAIL : .....

Suivant la quantité de photos, nous vous les ferons parvenir soit par mail (merci de bien vouloir nous communiquer le mail de réception), soit par CD.

Au delà de 10 photos commandées, l'envoi se fera par CD. Les frais d'envoi seront de 2,50€ supplémentaires.

Adresse de facturation si différente de l'adresse de livraison : .....

Vos références de photos choisies : .....

.....  
.....  
**Grille des tarifs :**

1 photo commandée = 4euros  
10 commandées (+2 gratuites) = 40e  
20 (+6 gratuites) = 80e  
30 (+10 gratuites) = 120e  
40 (+14gratuites) = 160e  
50 (+16 gratuites) = 200e  
60 (+20 gratuites) = 240e

Entre chaque pallier, la photo est au prix de 4 euros.  
Au delà de 60 photos, nous contacter. Un forfait sera appliqué.

**Nombres de photos commandées au total :..... = .....euros.  
Paiement à l'ordre de MAIENGA.**

Merci de renvoyer ce bon par courrier ou par mail à :

**MAIENGA**  
**10, rue de l'hôpital**  
**30400 VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON**  
**FRANCE**  
[s.vrillacq@maienga.com](mailto:s.vrillacq@maienga.com)

**Attention** : Ces images haute définition seront protégées par copyright (droits d'auteur) et cette vente n'inclura donc une cession de droits que dans le cadre énoncé ci-dessous : vous ne pourrez utiliser ces photos qu'à des fins privées, pour vos dossiers, pour des photos souvenirs à vos sponsors, pour établir des documents de communication interne d'entreprise, pour des reportages en presse (rédactionnel uniquement).

**Toute utilisation à des fins commerciales ou de promotions de marques ou produits, ou toute utilisation liée à un achat d'espace publicitaire (affiches, publicités, plaquettes commerciales....) devra faire l'objet d'une demande spéciale auprès de la société MAIENGA, détenteur des droits.**